

NATURE Alors que les biodéchets collectés sont toujours plus souillés, les normes de qualité se durcissent. Les usines de traitement doivent investir dans de nouvelles technologies, en attendant une sensibilisation des citoyens.

Étouffé par le plastique, le compost suisse lutte pour rester aux normes



L'usine Écorecyclage, à Lavigny, produit du compost et du biogaz à partir des déchets verts et de cuisine collectés chaque jour dans le canton de Vaud. Son directeur, Luc Germanier (à dr.) constate toutefois une hausse des indésirables, comme des emballages et des sacs plastiques.



© PHOTOS FRANCOIS WAVRE/LUNDI3/DR

Comme chaque matin, un défilé de camions passe le portail de l'usine Écorecyclage, à Lavigny (VD). Dans leurs bennes sont rassemblés les déchets de jardin et de cuisine – dits biodéchets – de 290 000 habitants du canton, collectés majoritairement dans des poubelles au pied des habitations, de Nyon à Lausanne. Une fois cette matière organique traitée, soit 26 000 tonnes par an, une partie sera transformée en biogaz, à la suite d'un processus de méthanisation, puis injectée dans le réseau; l'autre finira en compost et en engrais liquide, pour être vendue aux paysans, paysagistes et particuliers de la région.

Mais avant d'en arriver là, les usines de traitement font face à un problème de taille: le nombre grandissant d'indésirables, principalement de plastiques, présents dans ces déchets. Justement, un camion en provenance de Lausanne vient vider sa collecte du jour. «Ce qui pose particulièrement problème, ce sont les emballages plastiques,

ainsi que les sacs. Environ 40% de ces derniers ne sont pas compostables», montre, preuve à l'appui, Luc Germanier, directeur du site. Avec l'introduction de la taxe au sac dans le canton de Vaud en 2014, il remarque que les intrus ont considérablement augmenté. «Certains profitent de la gratuité des poubelles à compost pour se délester des déchets destinés aux sacs payants. Mais parfois, ce n'est pas intentionnel. Il y a une méconnaissance de ce qu'il advient des déchets organiques une fois dans le conteneur. Ainsi, nous devons incinérer 5 à 7% des tonnages entrants. C'est regrettable!»

Règles strictes pour le bio

Contrairement à la production de biogaz, où la présence de plastique n'est pas un problème, le compost est soumis à des normes strictes en Suisse. Selon l'ordonnance fédérale sur la réduction des risques liés aux produits chimiques, la teneur en matières

synthétiques ne doit pas excéder 0,1% du poids de la matière sèche. Si des contrôles n'ont pas toujours été systématiquement effectués en raison d'un manque de méthodologie officielle, ils sont désormais plus fréquents. Dès l'an prochain, des analyses supplémentaires seront demandées par Bio Suisse. Les normes seront même durcies d'ici 2024, avec un taux fixé à 0,05%. Les compostières parviendront-elles à s'y plier? Chez Écorecyclage, Luc Germanier n'est pas inquiet. Depuis cette année, l'usine bénéficie d'une machine de tri optique permettant d'éliminer près de 95% des résidus plastiques, grâce à un faisceau lumineux et de l'air sous pression. «Ainsi, notre compost respecte les normes, qui étaient difficilement atteignables avant. Le rôle des industriels est d'investir dans des technologies de pointe pour s'assurer que la matière organique retourne à la terre. C'est notre responsabilité.»

Pression sur la branche

Au pôle vert de Châtillon, à Bernex (GE), usine qui collecte chaque année 24 000 tonnes de biodéchets dans le canton, Thomas Servant témoigne d'une situation plus compliquée. «Récemment, il a fallu investir dans une nouvelle technique de criblage fin. Mais il n'est pas toujours évident de trouver les équipements adéquats pour rester conformes. Nous devons constamment nous mettre à jour», souligne le responsable. Pour Yves Membrez, représentant romand de la faïtière Biomasse Suisse, cette course à la technologie met une trop grande pression sur les épaules de la branche. «Les usines doivent fournir énormément d'efforts, mais certaines n'ont pas suffisamment de moyens. Un jour, ce système va atteindre ses limites. Il faut agir à la base du problème, au niveau politique, en interdisant les sacs plastiques et en sensibilisant les communes et citoyens.»

SUS AUX SACS

En 2019, environ 5% des Romands affirmaient jeter leurs déchets organiques dans un sac plastique. Ce contenant, qui a l'avantage d'être étanche et bon marché, voire gratuit, est devenu la bête noire des usines de traitement. Pourtant, des sacs compostables composés d'amidon végétal sont aussi commercialisés. Ces derniers se reconnaissent à grâce à deux logos: OK compost et Vinçotte. Toutefois, ils ne conviennent que pour les compostières industrielles, dans lesquels ils subissent un traitement à haute température qui permet de les désagréger.

C'est justement pour inciter les collectivités à mieux trier que Satom SA a mis en place un système de surcoût. Ainsi, les biodéchets souillés reçus dans son usine de Villeneuve (VD) sont directement envoyés à l'incinération, aux frais des municipalités concernées. «En 2019, cela concernait environ 10% des tonnages réceptionnés. Ce risque de frais supplémentaire les pousse à mettre en place une meilleure collecte», affirme Xavier Pellet, responsable environnemental de l'entreprise. Si la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets joue un rôle d'information auprès de la population (voir l'encadré ci-contre), Satom propose aussi un service qui cible les citoyens, nommé GastroVert. Mis en place dans 21 communes, ce dispositif offre l'accès à des conteneurs fermés et à des sacs compostables. «Les habitants se sentent ainsi responsabilisés et le tri est mieux fait. Toutefois, encore 30% des biodéchets ne sont pas valorisés en Suisse. C'est une filière récente qui doit encore être améliorée.»

LILA ERARD ■

QUESTIONS À...

Galia Baudet, responsable de formation à la Coopérative romande de sensibilisation au traitement des déchets (Cosedec)



La majorité des Romands trient-ils leurs biodéchets?

D'après notre sondage effectué en 2019, 62% le font toujours, ou presque. À noter qu'un tiers des déchets d'une personne sont constitués de matière organique. En zone urbaine, la plupart sont collectés en porte-à-porte, excepté à Genève, où il s'agit d'écopoints. En zone rurale, les déchetteries sont davantage la norme.

Dans quelles zones les indésirables, comme le plastique, sont-ils le plus présents?

En ville, car le milieu urbain accueille de nouveaux arrivants, venant parfois de l'étranger, qui sont moins informés. Il y a aussi une anonymisation qui pousse à moins respecter le tri. En Suisse, on recense 7 à 10% d'intrus dans les collectes en porte-à-porte et en écopoint.

Que fait la Cosedec pour améliorer la qualité des déchets organiques collectés?

Depuis cette année, nous menons une campagne de sensibilisation afin de changer les comportements, en tenant des stands d'information. C'est nécessaire, car 75% des Romands disent ne pas savoir, ou vaguement, ce que deviennent les biodéchets. Nous proposons aussi aux communes des supports de communication didactiques pour motiver les habitants.